





Raison sociale: Annexe RECTORAT Grenoble

Adresse: 41, rue Génissieu

Code postal: 38000 Ville: GRENOBLE

Téléphone: 04 76 74 70 45

Site web: WWW;ac-grenoblee.fr

Nom du représentant de la personne morale : Le recteur de l'académie de Grenoble

Siret: 173 804 303 00019 Naf:

Activité : Administration

L'établissement fait-il partie de la 5ème catégorie : OUI ☐ NON 🕱

Effectif de l'ERP : Personnel : 15 Public : Total :

L'ERP possède plusieurs niveaux (étages et/ou sous-sol) : OUI ☒ NON ☐

Un document tenant lieux d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) a été établi : OUI ☒ NON ☐

Si oui à quelle date : 14 janvier  $2016 - N^{\circ}$  069123150026

Existe-il un registre de sécurité : OUI ☒ NON ☐

## **SIGNALETIQUE**

- Signalétique indiquant les changements de direction et les accès
- Signalétique indiquant les croisements voiture / piéton
- Signalétique lisible et visible (hauteur et type des caractères, au regard des distances)
- Typographie de couleur contrastée selon le type de support
- Toute information sonore doublée par une information visuelle

<b>CONFORME:</b>	OUI 🗆	NON X	PAS CONCERNÉ □
------------------	-------	-------	----------------

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

## ÉCLAIRAGE

- Cheminement extérieur 20 lux
- Circulation piéton / voiture 50 lux
- Circulation intérieur 100 lux
- Escalier et équipement 150 lux
- Poste ou banque d'accueil 200 lux

|--|

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

- Sol stable, non meuble et sans trou ou ressaut > à 2 cm
- Largeur du cheminement de 1.20 m (tolérance 0.90 m sur une courte distance)
- Absence d'élément en saillie ≥ 0.15 m
- Dévers sur les cheminements ≤ à 3 %
- Espaces de giration à chaque choix d'orientation et tous les 6 à 8 m
- Eléments de guidage de couleur contrastée (à minima entre l'entrée, le parking et l'accueil)
- Revêtements sans gêne visuelle ou acoustique
- Hauteur de passage libre ≤ 2,20 m sous élément suspendu

<b>CONFORME:</b>	OUI 🗆	NON X	PAS CONCERNÉ 🗆

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

## **VIDE BORDANT LE CHEMINEMENT**

Dans le cas d'un vide bordant le cheminement supérieur à 0.40 cm, présence d'un garde-corps.

CONFORMIE: OUI I NON I PAS CONCERNE D	<b>CONFORME:</b>	OUI 🗆	NON □	PAS CONCERNÉ 🛭
---------------------------------------	------------------	-------	-------	----------------

Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
	réalisation	réalisation Coût	réalisation Coût la réception

## **PARKING**

En cas de place de parking, 2 % du parc doit être accessible (minimum 1 place adaptée).

- Places localisées à proximité de l'entrée
- Largeur 3.30 m
- Marquage au sol + Signalétique verticale
- Raccordement au cheminement sans ressaut > à 2 cm

CONFORME: OUI □ NON □ PAS CONCERNÉ
------------------------------------

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

### a

# ASCENSEUR ET PLATEFORME ELEVATRICE

- Conforme à la norme NF EN 81-70/A1 ou plateforme élévatrice selon les normes NF EN 81-41 et NF EN 81-40)
- Largeur de passage de porte 0.80 m
- Dimension minimale de la cabine 1.10 m x 1.40 m
- Dimension minimale de la plateforme élévatrice 0.90m x 1.40 m
- Charge minimale supportée ≥ 300 kg

CONFORME: OUI □ NON 🖫	PAS CONCERNÉ □
-----------------------	----------------

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Refus de la co-propriétè des travaux. Assemblé du : 02/07/2015				

## **ESCALIER ≤ 3 MARCHES**

- BEV (Bande d'Eveil à la Vigilance) en haut de chaque escalier entre 0.28 et 0.50 m de la première marche
- Contre-marche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
- Main courante recommandée (hauteur 0.80 m à 1.00 m)
- Hauteur de marche  $\leq 0.17$  m
- Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche
- Largeur de giron ≥ 28 cm

CONFURME:	001	NUN LX	PAS CUNCERNE	

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

## **ESCALIER > 3 MARCHES**

- BEV (Bande d'Eveil à la Vigilance) en haut de chaque escalier entre 0.28 et 0.50 m de la première marche
- Contre-marche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
- Main courante, barre de maintien (rigide et continu) (hauteur 0.80 m à 1.00 m)
- Main courante (hauteur 0.80 m à 1.00 m)
- Hauteur de marche 0.17 m
- Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche
- Largeur de giron ≥ 28 cm

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Refus de la co-propriétè des travaux. Assemblé du : 02/07/2015				

## PLAN INCLINE, RAMPE FIXE OU AMOVIBLE

- Pente du plan incliné de 6 % à 12 % suivant les longueurs et les tolérances dans l'existant
- Dévers ≤ à 3 %

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

## **DISPOSITIF DE COMMANDE**

- Prise en compte des appels par le système, notamment des personnes sourdes, malentendantes ou muettes
- Assure le retour d'information de la prise en compte de l'appel, particulièrement lors de l'absence d'une vision directe
- Hauteur entre 0.90 m et 1.30 m
- Espace d'usage 0.80 m x 1.30 m
- Couleur contrastée notamment au niveau des organes de commande
- L'ensemble peut être associé avec des systèmes visuels et sonores

CONFORME: OUI □	NON X	PAS CONCERNÉ 🗆
-----------------	-------	----------------

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Refus de la co-propriétè des travaux. Courrier le : 02/10/2015				

## **BANQUE D'ACCUEIL**

- Utilisable en position debout ou assise
- Configurer pour une communication visuelle
- Plan supérieur d'une partie du meuble, hauteur maximale 80 cm
- Vide sous meuble (Hauteur 70 cm, Largeur 60 cm, Profondeur 30 cm)
- Lisibilité des affichages (prix), assis ou debout

CONFORME: OU	I □ NON	N X PAS	<b>CONCERNÉ</b> □
--------------	---------	---------	-------------------

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Installer une banque d'accueil PMR + BIM		3 000 €		

## **PERSONNEL**

Le personnel appelé à être en contact avec les clients doit être formé à l'accueil et à l'accompagnement de toute personne handicapée (moteur, visuel, auditif, mental, cognitif psychique...)

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Etage non accessible aux handicapés moteur				
Refus de la co-propriétè des travaux. Courrier le : 02/04/2015				

## **TOILETTES**

- Au moins un doit être accessible aux personnes handicapées
- Rayon de giration dans ou devant les toilettes (diamètre 1.50 m), en dehors du débattement de la porte
- Espace d'usage ou de transfert (0.80 m x 1.30 m), en dehors du débattement de la porte
- Barre de maintien, hauteur comprise entre 0.80 m à 1.00 m
- Axe de la lunette du WC distant entre 0.35 m à 0.40 m du mur latéral
- Hauteur de cuvette entre 0.45 m et 0.50 m
- Lave-mains adapté avec hauteur du plan  $\leq 0.85$  m

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Etage non accessible aux handicapés moteur  Aménagement d'un sanitaire accessible non pertinent		7 000 €		

## LAVABO

- Espace ou vide sous le lavabo, dimensions minimum, Hauteur 70 cm, Largeur 60 cm, Profondeur 30 cm (Siphon déporté)
- Hauteur du plan  $\leq 0.85$  m

<b>CONFORME:</b>	OUI X	NON □	PAS CONCERNÉ □
------------------	-------	-------	----------------

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

NOTES ET OBSERVATIONS





Grenete

2 rue Montorge CS 83006 38816 Grenoble Cedex 1

Tél.: 04 76 44 76 28 Fax: 04 76 44 85 16

grenette@audras-delaunois.com

audras-delaunois.com

Nos Réf 1330 BC/MA 41 rue Génissieu © 04.76.44.96.10. bcoynel@audras-delaunois.com

Grenoble, le 10 juillet 2015

RECTORAT DIVISION LOGISTIQUE 7 Place Bir Hakeim CS 81065 38021 GRENOBLE CEDEX 1



Messieurs.

En réponse à votre demande d'autorisation pour les travaux d'accessibilité pour vos locaux, nous vous informons que l'Assemblée Générale du 2 juillet 2015, a refusé tous travaux dans les parties communes de la copropriété en référence.

Restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

